

Le jubilé du cinquantenaire du Berner Musikkollegium

Autor(en): **Cherbuliez, A.-E.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Sinfonia : offizielles Organ des Eidgenössischen Orchesterverband = organe officiel de la Société fédérale des orchestres**

Band (Jahr): **20 (1959)**

Heft 8

PDF erstellt am: **06.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-955897>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

A la fin du banquet, on procéda, comme de coutume, à la proclamation solennelle de nouveaux vétérans fédéraux. Au nom du président central, le soussigné leur adressa les remerciements aussi vifs que cordiaux du comité central et de l'assemblée des délégués, évoquant le véritable sens de notre association et de la pratique musicale des amateurs en général. Finalement, M. Paul Schenk, vice-président, transmit les médailles et les insignes aux vétérans tandis qu'un quintette de vents, membres de l'orchestre de la Société des commerçants de Zurich, exécuta un morceau de circonstance.

C'est sur cette manifestation de sympathie aux fidèles membres de nos sections ayant «fait» 35 ans de service «actif» que se termina l'assemblée de Zurich 1959 qui, grâce aux efforts du comité d'organisation, au concours hautement louable de l'orchestre des commerçants zurichois, grâce aussi à la bonne volonté et la discipline des délégués comptera parmi les mieux réussies, laissant un excellent souvenir!

A.-E. Cherbuliez

Le Jubilé du cinquantenaire du Berner Musikkollegium

Nous avons déjà cité, dans notre rapport précédant, cette section bernoise de la S. F. O. qui compte parmi les plus «avancées» au point de vue musical et qui vient de fêter, en avril et en juin 1959, les cinquante ans de son existence. Si nous avons donné, au numéro précédent de «Sinfonia», un article assez développé sur les manifestations qui se déroulèrent à Berne à l'occasion de ce jubilé, et si nous en reparlons dans cette petite notice en langue française, c'est parce que nous croyons utile de rappeler à toutes nos sections cet exemple particulier d'un développement, d'ailleurs point du tout sans accrocs ni périodes de stagnation, d'un modeste orchestre d'amateurs qui, peu à peu, grâce au sens musical, à l'énergie de quelques-uns de ses membres, au sérieux de tous ses affiliés, à la volonté tenace de faire de la bonne musique, est devenu de nos jours et depuis un certain nombre d'années, un élément reconnu et estimé de la vie musicale de la ville fédérale. Nous avons également déjà cité le volume intéressant et plein de renseignements captivants, utiles et même révélateurs que son président, M. Edouard M. Fallet, musicologue attitré de son pays natal, le canton de Neuchâtel, a rédigé non seulement avec un soin du détail, digne d'un archiviste de classe, mais aussi une largeur de vues, une compréhension profonde du problème de l'amateurisme en musique et dans le champ orchestral en particulier, auquel nous ne voudrions pas ne pas rendre hommage. Le fil rouge de son récit et de ses considérations se rattache à la possibilité de modifier un petit orchestre de divertissement, composé de cheminots mélomanes (c'est en cette qualité que le Berner Musikkollegium actuel a été fondé), dans son esprit et dans sa pratique musicale de telle façon qu'il se transforme peu à peu, organiquement et logiquement en «orchestre sym-

phonique». Ceci est vite dit, mais difficilement et lentement mis en exécution. L'histoire de cette métamorphose est le contenu du volume que M. Fallet a écrit.

En préparant sa propre initiative en vue de cette transformation, M. Fallet et ses collaborateurs se sont laissés inspirer par un modèle historique dans le domaine des orchestres d'amateurs, par les anciens collèges musicaux, fondés en Suisse dès le début du XVII^e siècle et répandus notamment en Suisse alémanique. Ce furent des sociétés comprenant un ensemble vocal mixte et un petit orchestre, composés de membres de certaines corporations urbaines, avec l'intention de préparer des chants accompagnés pour l'église et des programmes de concerts privés. Leurs statuts rigides demandaient une discipline serrée, un dévouement parfait, un esprit d'équipe conscient. Le premier Collège musical de Berne fut fondé en 1663; en 1950 un descendant spirituel s'y établit, le Berner Musikkollegium. Le catalogue des morceaux joués en public entre 1934 et 1958 est imposant; il est utile de le consulter (il se trouve aux pages 192 à 212 du livre cité), car il nous montre quelles richesses orchestrales s'ouvrent à ceux qui fouillent les bibliothèques musicales et qui se forgent l'instrument (amateur!, bien entendu!) pour réaliser les partitions trouvées. Les noms les plus marquants de cette liste sont, entr'autres, Albinoni, Alfvén (Suédois moderne), J.-S. Bach, Beethoven, Bizet, Bruckner, Buxtehude, Corelli, Debussy, Dvorak, Gluck, Grieg, Händel, Haydn, Arthur Honegger, Joseph Lauber, Liszt, Frank Martin, Mendelssohn, Milhaud, Mozart, Rameau, Rossini, Saint-Saëns, Schoeck, Schubert, Schumann, Smetana, Johann Strauß, Telemann, Verdi, Vivaldi, Carl Maria von Weber.

Le 18 avril, un acte de jubilé eut lieu à Berne, au cours duquel un excellent groupe de vents du Musikkollegium joua le fameux divertissement de Haydn, dont le mouvement d'Andante avec sa mélodie «Chorale St. Antoni» procura à Brahms le thème principal de ses admirables «Variations sur un thème de Haydn» pour grand orchestre; un quatuor à cordes, composé également de membres du Kollegium, interpréta avec beaucoup de goût un mouvement d'un quatuor de Dvorak. Cette musique de chambre forma le cadre de plusieurs discours d'occasion dont nous ne citerons ici que l'importante allocution du président Fallet, celles de M. John Favre, Directeur général des Chemins de Fer fédéraux, de M. Robert Botteron, président central de la S. F. O., M. Rudolf Uzler, délégué par le Département fédéral de l'intérieur.

Quelques jours auparavant, le Berner Musikkollegium avait annoncé, à l'occasion de son jubilé, un grand concert à l'Eglise Française de Berne. C'est à cette occasion que l'on se rendit compte à quel point le niveau, aussi, des orchestres d'amateurs, dépend du chef d'orchestre, de ses qualités de musicien, d'éducateur musical, de connaisseur en matière de la littérature pour orchestre, accessible à des amateurs. Le Kollegium a eu et a toujours la grande chance d'avoir M. Christian Lertz depuis 34 années comme son chef; l'élan et l'enthousiasme pour les beautés de la musique de ce musicien qualifié semblent inaltérables. L'Ouverture de la Flûte enchantée de Mozart, le grand concerto pour violon de Beethoven et la deuxième symphonie de Brahms donnèrent la preuve

de l'excellent niveau que cet orchestre d'amateurs à acquis au cours de longues années d'efforts patients, soutenus par la conviction que la métamorphose dont nous parlions plus haut trouve son sens profond dans un maximum d'application à l'étude des oeuvres symphoniques. Le soliste du concerto de Beethoven était le jeune violoniste Ulrich Lehmann de Berne, virtuose que l'on peut prendre au sérieux dès maintenant, grâce à sa technique solide, son archet souple, sa précision rythmique, sa belle cantilène.

Ce programme qui, certainement, toucha quelques fois les limites techniques et expressives accessibles à un ensemble d'amateurs, a remporté auprès des auditeurs — l'église était comble — un succès franc et bien mérité. Souhaitons que le bel exemple du Berner Musikkollegium et son évolution vers les trésors de grande littérature classique et romantique soit écouté, médité et suivi dans notre pays, au sein de la S. F. O. Que le Berner Musikkollegium accepte ici les vœux les meilleurs et les félicitations sincères à l'occasion de son jubilé.

A.-E. Cherbuliez

Eine weltumspannende nordamerikanische Kammermusikvereinigung für Amateure

Schon lange hatte ich die Absicht, in der «Sinfonia» über dieses Thema zu schreiben. Bei dieser Gelegenheit sei wieder einmal daran erinnert, daß unsere Verbandszeitung in ihrem Titel ausdrücklich sagt: «... Zeitschrift für Orchester- und Hausmusik», daß aber sehr selten in besonderen Artikeln von Kammermusik, Kammermusikpflege, vom Verhältnis des Amateurs zum Gebiet der Kammermusik und allgemein der Hausmusik, und vom Verhältnis zwischen Kammermusik und Orchestermusik die Rede ist. Zweifellos handelt es sich hier um eine gewisse Lücke in den Betätigungen unserer Sektionen. Wer aber aufmerksam die letzten Jahrgänge der «Sinfonia» gelesen hat, dem wird aufgefallen sein, daß doch nicht allzu selten, wenn oft auch indirekt, im Rahmen der Tätigkeit unserer Sektionen kammermusikalische Betätigung erwähnt wurde. Und zwar auf zwei Gebieten.

Einmal kommt es immer öfter vor, daß ein Verein das Bedürfnis hat, in seinen Konzertprogrammen zur Entlastung des ganzen Orchesters, zur Abwechslung für die Hörer ein geeignetes Kammermusikwerk für Streicher, Bläser oder gemischte Besetzungen als «Einlage» zu bringen. «Einlage» ist aber dabei im Grunde nicht das richtige Wort, es löst beim Leser vielleicht den Eindruck aus, daß es sich um etwas «Sekundäres», Nebensächliches, fast um eine Verlegenheitsnummer im Programm, um einen Lückenbüßer für etwas «Besseres» handeln könnte. Dem ist aber nicht so. Ein Kammermusikwerk, gut ausgewählt, gut gespielt, ist stets eine vollwertige Nummer in einem Programm, auch eines Orchesterkonzertes. Mehr und mehr macht sich sogar innerhalb solcher Programme das Bedürfnis nach einer solchen kammermusikalischen